

précisément, en voulant introduire dans la réflexion un part de dynamique et d'évolution, reprochant à l'historiographie du sujet de donner une image figée. Une nouvelle élite, dont la fortune reposait sur le commerce, serait apparue aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., concurrençant les élites traditionnelles appuyées sur un modèle tribal. Cette définition de l'élite est au centre également de l'article d'A.-C. Sander, qui souhaite montrer que les interprétations précédentes font peu de cas des concepts sous-jacents et en particulier que les activités militaires jouaient un rôle primordial dans la définition des élites (ce que personne ne conteste) et que celles-ci ne constituaient pas une « leisure-class of notables » (ce que personne n'a jamais avancé de manière aussi tranchée). Enfin, G. Müller envisage l'œuvre de l'historien Zosime, ce que ce dernier nous apprend sur Palmyre et ce que son traitement de Palmyre nous apprend sur ses méthodes. On en conclura que c'est vraisemblablement le propre des grands sites et des cultures complexes de donner lieu à de grands débats historiographiques, mais qu'il faudra sans doute attendre de nouvelles découvertes, sur le terrain ou dans les archives, pour pouvoir renouveler les questionnements sur des fondements plus assurés.

Jean-Baptiste YON

Maurice SARTRE, *Le Bateau de Palmyre. Quand les mondes anciens se rencontraient, VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. – VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* Paris, Tallandier, 2021. 1 vol. broché, 333 p., 8 pl. coul. hors-texte, 8 cartes. Prix : 21,90 €. ISBN 979-10-210-4683-2.

*Le Bateau de Palmyre...* cette belle accroche surprendra peut-être le lecteur qui associe l'oasis syrienne aux seules caravanes et ignore l'implication des marchands palmyréniens dans les réseaux commerciaux fluviaux de l'Euphrate et maritimes, dans le golfe Persique et au-delà... Il faut s'arrêter au sous-titre de ce petit volume pour en cerner le contenu : *Quand les mondes anciens se rencontraient, VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. – VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* Maurice Sartre exploite ici les sources, écrites et archéologiques, qui témoignent de la connaissance – ou de la conscience de l'existence – de mondes étrangers, à l'échelle du monde antique, de l'époque archaïque à l'irruption de l'Islam. Il livre donc, sinon une synthèse impossible à écrire en l'état de la documentation, une vision d'ensemble de cette question en poussant l'enquête sur des régions aussi lointaines que l'Europe du Nord, de l'Islande aux plaines russes, l'Afrique, y compris méridionale, l'Arabie et le subcontinent indien, l'Asie centrale, les mondes chinois et sud-est asiatique, mondes vus depuis la Méditerranée, ou, réciproquement depuis ces autres régions, lorsque les sources le permettent. Ce vaste programme est traité dans l'esprit de ses *Histoires Grecques* (Paris, Seuil, 2006), en ouvrant la quinzaine de chapitres que compte ce livre par des citations de textes littéraires ou épigraphiques, généralement grecs ou latins, mais pas uniquement. Sont donc explorés un certain nombre de relais qui, bien au-delà du seul cas de Palmyre, d'Hérodote à Strabon, du *Périple de la mer Erythrée* à Ptolémée, de Fan Ye (*l'Histoire des Han postérieurs*) à Cosmas Indicopleustès permettent de rendre compte de connaissances mutuelles ; elles trouvent souvent leur origine dans des échanges, essentiellement commerciaux (mais aussi diplomatiques voire technologiques ou botaniques...) entre ces mondes, par l'entremise d'explorateurs, mais surtout par celle de navigateurs et de marchands. La structure est solide ; ainsi par exemple du premier chapitre consacré à l'exploration de l'Europe du

Nord par Pythéas, à l'époque d'Alexandre : transmission du récit et réception par les anciens, critique moderne, témoignages de voyages postérieurs, commentaire et synthèse, incluant l'apport de l'archéologie. L'auteur se livre donc à une critique des sources et relaye les études des divers spécialistes des régions concernées, sans manquer d'avancer çà et là de nouvelles propositions. Ainsi du chapitre 2 traitant de la circumnavigation de l'Afrique par des Occidentaux (*e.g.* Eudoxe de Cyzique) mais peut-être aussi par des marchands indiens (Pline, *HN* II, 67.4, commentaire p. 46). Ou d'une digression du chapitre suivant (« Le trône d'Adoulis ») qui nous permet de découvrir que ce que les Anciens nommaient « huile de palmier » pourrait être une huile tirée de la noix de coco, le cocotier ayant peut-être été acclimaté sur la côte orientale de l'Afrique par des marchands indiens (et que dire, pour rester dans cette note exotique, du « miel de roseau » du *Périple* qui pourrait être du sucre de canne...). Le chapitre suivant « Rêve d'encens » relaye les commentaires désormais fondamentaux de M. A. Speidel du dossier épigraphique gréco-latin du Yémen (*Bull. épigr.* 2015, 723) et ceux de G. W. Bowersock et Chr. Robin portant sur une dédicace religieuse sabéo-nabatéenne découverte à Sirwah (Yémen) qui valide l'hypothèse d'une conquête romaine du royaume sabéen (Arabie Heureuse) et celle de l'établissement, à l'époque augustéenne, de garnisons nabatéo-romaines dans la région ; l'étroitesse des liens entre les deux pôles est ensuite reflétée par la précision de la description de la péninsule arabique dans les sources classiques (Strabon, *Périple*, Pline et Ptolémée), les influences stylistiques patentes ou les nombreux produits occidentaux importés retrouvés en Arabie méridionale. Et ainsi de suite à propos de la mer Rouge, du golfe Persique, de l'Océan et du subcontinent indiens, de l'Asie centrale (art gréco-indien, Sinkiang), ou de la Chine (avec, par ex., l'analyse précise des récits de voyages du marchand Maes Titianos, relayés par Marin de Tyr à l'époque de Trajan...). Au fil de la lecture, on saisit combien il serait faux de croire que tout a été dit sur le sujet et que la vision ne peut que changer à la marge : non seulement les fouilles et les études céramiques se sont multipliées, lesquelles dressent un tableau plus vaste et plus nuancé qu'autrefois – les témoignages du commerce indo-romain ne sont ainsi plus limités aux découvertes pionnières d'Arikamedu et aux lectures de Sir Mortimer Wheeler, tant s'en faut – mais quelques inscriptions nouvelles surgissent çà et là (latines des îles Farasan, sabéo-nabatéenne de Sirwah évoquée plus haut, ḥadramūtiques, guèzes, palmyrénienne ou grecques dans la grotte de Ḥôq, sur la côte nord-est de l'île de Socotra...), qui réorientent parfois radicalement les perspectives. Et M. Sartre de relayer incidemment l'une ou l'autre amélioration de lecture, comme l'*Alexandros Pétrios* de l'éditeur de l'inscription Ḥôq 26, ici remplacé par *Alexandros Pétréos*, dans ce cas « originaire de Pétra » (P.-L. Gatier, *Bull. épigr.* [2013], 470). Au-delà des échanges commerciaux croisés – les monnaies indiennes en Éthiopie, la céramique du Gange en mer Rouge, le vin de Perse en Inde... –, M. Sartre explore aussi les connaissances religieuses occidentales de l'Inde, en particulier brahmaniques, traduites par une *Réfutation de toutes les hérésies* rédigée v. 230 par Hippolyte de Rome. Relayant les travaux de Bernard Sergent, Yves Janvier et Paul Bernard, il situe en deux chapitres le point extrême atteint par les marchands occidentaux dans le pays des Sères, quelque part entre Kirghizistan et Turkestan chinois (Sinkiang), souligne à travers de nombreux exemples combien les sources témoignent de la connaissance précise qu'en avait l'Occident, réhabilite ainsi

le rôle commercial des Sères intermédiaires obligés entre la Chine des Han et les Occidentaux, Ptolémée distinguant nettement leur pays *Séra* de celui des *Sinai*. Ainsi, les contacts directs furent rarissimes – s'ils n'ont jamais existé (ils sont explorés dans le chapitre « L'ambassade d'Andoun ») – et c'est par l'intermédiaire de communautés marchandes, sères, kouchanes, sogdiennes et indiennes, sillonnant mers et continents, que le contact est établi. Le dernier chapitre « Empires en collision » est d'une triste actualité, en ce qu'il résume l'apparition de conflits religieux, autant que politiques, dans un contexte généralisé de monothéismes durant l'Antiquité tardive, et l'affrontement entre Rome et la Perse, dont l'Arabie méridionale est le théâtre par états vassalisés interposés... Notes, bibliographie, huit excellentes cartes et *indices* sont réunis en fin de volume. Ne boudons pas notre plaisir !

Laurent THOLBECQ

Arnaud BESSON, *Constitutio Antoniniana. L'universalisation de la citoyenneté romaine au 3<sup>e</sup> siècle*. Bâle, Schwabe Verlag, 2020. 1 vol. 15,5 x 22,5 cm, 434 p. (SCHWEIZERISCHE BEITRÄGE ZUR ALTERTUMSWISSENSCHAFT, 52). Prix : 38 CHF. ISBN 978-3-7965-4186-5.

L'octroi généralisé de la citoyenneté romaine aux habitants libres de l'Empire en 212 par Caracalla est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le propos de cet ouvrage, principalement fondé sur les sources juridiques et les papyri d'Égypte, est ambitieux : rendre compte de « l'impact socio-juridique de la *Constitutio Antoniniana* avec pour question fondamentale de savoir ce que signifie d'être citoyen romain ». Il convient toutefois de s'entendre sur les limites du questionnement, qui sont ici celles du droit et des droits qui peuvent être contradictoires ou complémentaires, droit romain et droits locaux dans les provinces. Il ne sera pas question, par exemple, des devoirs religieux du citoyen ni des implications du statut en matière de rites. La première partie de l'exposé est consacrée aux sources d'information (Dion Cassius, Ulpien et d'autres sources postérieures, littéraires, juridiques et papyrologiques) et notamment à l'analyse du fameux papyrus Giessen 40 qui est réputé contenir le texte de l'édit. Rappelant brièvement que cette identification ne fait pas l'unanimité, l'auteur insiste surtout, en vertu des lacunes et de la difficulté des restitutions, sur le fait que le document ne doit pas être surinterprété. Il concerne principalement l'ordre juridique établi entre les communautés locales et les autorités provinciales en matière de fiscalité. Le premier effet de la constitution, et le plus visible, fut le changement onomastique. En principe tous les pérégrins devenus citoyens par l'effet de l'édit devaient adapter leur nomenclature et adopter le port des prénom et nom de l'empereur à savoir M. Aurelius. Dans ce domaine A. Besson se révèle plus papyrologue qu'épigraphiste et plus préoccupé de sources orientales qu'occidentales. Sa bibliographie est lacunaire et ses mises au point un peu naïves. Était-il nécessaire de préciser que n'importe quel *M. Aurelius* ne doit pas être considéré comme une personne dans cette situation ? Que bien des *M. Aureli* appartiennent à une époque plus ancienne, notamment parce qu'ils ont reçu la citoyenneté par un diplôme militaire de Marc Aurèle, ou parce qu'ils ont été affranchis par lui. Sans oublier les descendants de ceux-là. Et limiter les *Aureli* anciens à des personnages « d'un rang social élevé » n'est pas pertinent. En outre, se lancer dans une statistique sur les octrois massifs de citoyenneté d'après les gentilices des personnes est imprudent.